



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

**CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 35, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT (UE) 2018/848
RELATIF À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES**

Partie I :


1. Numéro du document CER-OPT115964-C240497	2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
3. Nom et adresse de l'opérateur : DESHYOUEST CHANGE LA DELOIRE 53810 CHANGE FRANCE	4. Nom et adresse de l'organisme de contrôle de l'opérateur : BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE Le Triangle de l'Arche - 9 cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense Cedex N° de code : FR-BIO-10

5. Activité ou activités de l'opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Préparation

6. Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7 du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production
--

- a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux
Méthode de production :
 production biologique avec une production non biologique
- d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine
Méthode de production :
 production de produits en conversion
 production biologique avec une production non biologique
- e) Aliments pour animaux
Méthode de production :
 production de produits en conversion
 production biologique avec une production non biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

7. 23/05/2022, Paris la Défense, Pour le président de Bureau Veritas Certification, Laurent Croguennec 	8. Certificat valable du 17/05/2022 au 31/03/2024
--	--

Partie II :

- Répertoire des produits

NOM DU PRODUIT	
Distribution de produits divers	Agriculture Biologique
Semences : Graminées (Rga, RGI et RGH) et légumineuses (luzerne et trèfle)	
Aliments pour animaux	Agriculture Biologique
Fourrages déshydratés à base de graminés	
Fourrages déshydratés à base de légumineuses	
Luzerne déshydratée (balles et granulés)	
Maïs déshydraté plante entière	
Maïs déshydraté épi	
Miscanthus déshydratée (balles et granulés)	
Mélange légumineuses/graminées déshydratées	
Trèfle violet déshydraté (balles et granulés)	
Sites contrôlés :	Agriculture Biologique
DESHYOUEST Changé La Deloire 53810 Changé	
DESHYOUEST Domagné 11, rue Louis Raison 35113 Domagné	



Accréditation
N° 5-0553

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

**CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 35, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT (UE) 2018/848
RELATIF À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES**



**BUREAU
VERITAS**

Bureau Veritas Certification

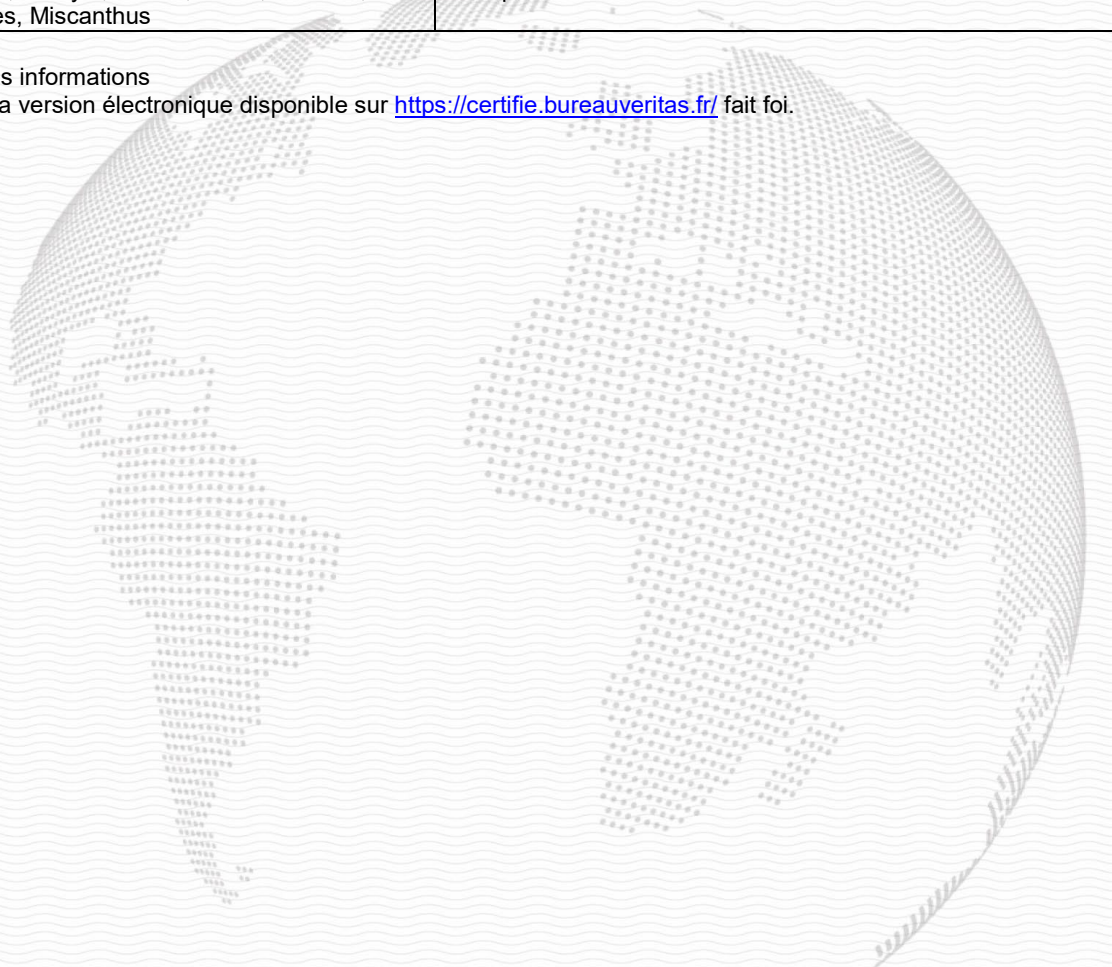
1. Numéro du document CER-OPT115964 C240497	2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
3. Nom et adresse de l'opérateur : DESHYQUEST CHANGE LA DELOIRE 53810 CHANGE FRANCE	4. Nom et adresse de l'organisme de contrôle de l'opérateur : BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE Le Triangle de l'Arche - 9 cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense Cedex N° de code : FR-BIO-10


Aliments pour animaux	Produit en Conversion
Fourrages déshydratés à base de graminés	
Fourrages déshydratés à base de légumineuses	
Luzerne déshydratée (balles et granulés)	
Maïs déshydraté plante entière	
Maïs déshydraté épi	
Miscanthus déshydratée (balles et granulés)	
Mélange légumineuses/graminées déshydratées	
Trèfle violet déshydraté (balles et granulés)	

- Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées.

Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5	
DESHYDRATATION (Balles 650-700 kg ou Granulés 6 ou 10mm) DE : Maïs, Ray grass, Fétuque, Dactyle, Brome, Trèfle, Luzerne, Céréales, Miscanthus	Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées

- Autres informations
Seule la version électronique disponible sur <https://certifie.bureauveritas.fr/> fait foi.



7. 23/05/2022, Paris la Défense, Pour le président de Bureau Veritas Certification, Laurent Croguennec 	8. Certificat valable du 17/05/2022 au 31/03/2024
--	--



**CERTIFICATION
DE PRODUITS
ET SERVICES**

Accréditation
N° 5-0553

Liste des sites et
portées disponibles sur
www.cofrac.fr